



PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

du **mardi 11 juin 2019** à 14 h.30

Salle des séances plénières
Rue du Lombard 69

- 1. VALIDATION DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES**
- 2. VÉRIFICATION DES POUVOIRS PAR CHAQUE GROUPE LINGUISTIQUE**
- 3. INSTALLATION ET PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DU PARLEMENT**
- 4. (POUR MÉMOIRE) INSTALLATION ET PRESTATION DE SERMENT DE MEMBRES DU PARLEMENT EN REMPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT RÉGIONAUX (Application de l'article 10bis, § 1^{er}, de la loi spéciale du 12 janvier 1989)**
- 5. (POUR MÉMOIRE) INSTALLATION ET PRESTATION DE SERMENT D'UN MEMBRE DU PARLEMENT EN REMPLACEMENT D'UN MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (Application de l'article 10bis, § 2, de la loi spéciale du 12 janvier 1989)**
- 6. (POUR MÉMOIRE) INSTALLATION ET PRESTATION DE SERMENT D'UN MEMBRE DU PARLEMENT EN REMPLACEMENT D'UN MINISTRE DU GOUVERNEMENT FLAMAND (Application de l'article 10bis, § 2, de la loi spéciale du 12 janvier 1989)**
- 7. (POUR MÉMOIRE) NOMINATION DU BUREAU DÉFINITIF**

8. (POUR MÉMOIRE) SCRUTINS SECRETS

- en vue de la désignation des membres du Collège de contrôle (application de l'ordonnance du 29 avril 2004 organisant le contrôle des dépenses électorales et des communications gouvernementales).

Bruxelles, le 4 juin 2019